



Mercredi 31 octobre 2012

COMMUNIQUE

Double vacation

Le mouvement Guyane 73 déplore la décision unilatérale du Recteur d'académie d'opposer une fin de non-recevoir au principe de la double vacation, y compris à titre expérimental.

La double vacation constitue pourtant une des seules alternatives crédibles à court terme pour palier le manque d'établissements scolaires, notamment dans l'Ouest de la Guyane, dans l'attente des indispensables constructions de salles de classes supplémentaires à moyen terme.

Le mouvement Guyane 73 rappelle que la priorité doit demeurer la scolarisation de tous les enfants de Guyane en l'âge d'aller à l'école, et que tous les moyens susceptibles de permettre d'atteindre cet objectif doivent être mis en œuvre dans les plus brefs délais, en concertation avec le corps enseignant et en tenant compte des propositions qu'il pourra être à même d'effectuer en ce sens.